

COMPTE-RENDU DU COLLECTIF BURKINA « CRUAS 8 » du 16/10/2010

Prochaine réunion le 11/03/2011

Membres présents :

NOM et prénom	ASSOCIATION	Coordonnées tel et mail
Jacqueline PESTRE	Entraide BURKINA	collectifbf@aol.com 04 75 25 07 32 06 85 06 03 38
Jean LICHOU	MICROFEL	06 22 05 71 47 04 66 87 00 63 jean.lichou@wanadoo.fr
Gérard COSSAVELLA	KOUMINTO	04 90 25 46 95 gerard.cossavella@free.fr
Hubert NICOLAS	L'APPEL MONTPELLIER	04 67 86 53 62 06 75 12 64 14 hubert.nicolas@lappel-montpellier.fr
Léontine SAWADOGO	ARFA Association pour la recherche et la formation en Agro-écologie	arfa@fasonet.bf 00 (226) 40 77 06 70
Arsène SAWADOGO	Economiste-Finances	06 80 12 13 26
Julien PARADES	RES PUBLICA	06 76 84 80 72
Thierry SIMPORE	BURKINABE de LYON A.B.L LYON	06 75 19 43 10 thierrysimpore@yahoo.fr
Henri VEBAMBA	BURKINABE DE LYON	06 26 18 75 69
Awa BURLET	TERIYA –Amitié de LYON	06 26 27 36 46
Charlène NICOLAY	A.V.S.F (Valence)	06 78 78 34 85
Pierre & Monique BERTAUD	Les Amis de Kantchari	06 83 32 10 96 04 75 43 44 10 amiskantchari@wanadoo.fr
Annie & jean LOIREAU	L'APPEL DRÔME	04 75 22 05 22
Idelette VITAL	L'APPEL MONTPELLIER	04 67 45 49 72 idvital@free.fr
Mr HERVIER	Association St Jean Echange & partages	04 78 81 44 43
Marie MELEY	Via VERVENÈNE	06 88 09 20 20
Marie Claude & André REBOUL	Une Goutte d'eau au FASO	04 77 75 84 44
Aline GENTIL Isabelle RIXTE Mme BATERNEL Corinne GIARDINI	TEELGO	lf.rixte@orange.fr Baternel_serge@yahoo.fr Giardini.corinne@hotmail.fr
Marie Françoise et Julie DESCAMPS	CAMELIA BURKINA	juliettabock@hotmail.fr
Dany RIOU Jacqueline FRAISSE	CRUAS-ZIDRÉ	Jacques_dany@orange.fr
Joël VIVION	SOLIDARITÉ ARDÈCHE BURKINA FLEUR DE VIE	Joel.vivion@wanadoo.fr
Daniel PEYRON	La ferme de l'Espoir-ASFBD	asfbdasso@wanadoo.fr
Geneviève DOUX	BADEYA –NASSO Yam-DAABO Afrique enfants dans la rue	genevievedoux@wanadoo.fr
Claudine ROUBY	LA COLOMBE	25 rue Louise Michel-30130-Pont St Esprit

		colombe13@laposte.net
Guy RICHARD	CAT SUD(A.S.V)	Guy.richard26@laposte.net
Magalie ROSIER	YAM DAABO BADEYA NASSO	magalirrosier@orange.fr
Aimée MOUYON	VIE ET PARTAGE	26340-SAILLANS amouyon26@neuf.fr
Jocelyne LASSARD	PARTAGE POURÉ	12 place Salvador Allende-71000- MACON 470 Rte de St Didier-69760- LIMONEST
MARIE M.Cécile UGELADE jacques	L'ARBRE DE CAURIS	larbreacauris@laposte.net
PEUREUX jacques BORGIA Michèle	AETM '(Embrun 05)	06 09 09 27 33 04 92 43 21 25
BONNET Cédric VIVION Romain ALLARD Stéphanie	FLEUR DE VIE	Bonnot.ce@frre.fr Vivion.romain@gmail.com Villages.fleur.de.vie@gmail.com

Membres Excusés :

Philippe Lhoste (CT2A), René Billaz (AVSF), Yves Joubin (Appel Drôme), Alain Lamblard (PPAB), Jacky Quemeneur (Frères des Hommes), Jean Claude Viode (TABALE) Christian Mayor (Tout le monde doit bouger), Dr Venet (Burkina Santé), Dr Michèle Dalan (Vie et Partage), Marie Hélène Giroud (Toubabou), René Clerjon (Amitié Mornant Sapouy)

1°point de l'ordre du jour : Tour de table de présentation des Associations présentes et remerciements à l'association CRUAS –ZIDRÉ de nous accueillir si agréablement dans les locaux mis gracieusement à disposition par la Mairie.

2°point de l'ordre du jour : Présentation par Gérard COSSAVELLA du résultat d'un groupe de travail d'environ 10 associations qui se sont concertés pour émettre une proposition de création d'une ASSOCIATION d'ASSOCIATIONS

IMPORTANT : Se reporter au diaporama (envoyé avec ce CR par voie électronique) présenté par Gérard COSSAVELLA accompagné de la sortie papier R/V des principaux schémas, et surtout celui qui décrit bien le cheminement de la naissance d'un Groupe de projet associatif réunissant plusieurs associations sur une même thématique ou un même périmètre d'actions. (GPAS)

QUELQUES POINTS IMPORTANTS RELEVÉS LORS DE L'EXPOSÉ ORAL :

Le Nom de **C.A.S.E BURKINA** = Collectif d'associations du Sud-Est pour le BURKINA FASO a été choisi par l'équipe initiale.

LES OBJECTIFS :

-Maintenir les **ACQUIS DE CRUAS** : c'est à dire promouvoir l'information, les échanges, les rencontres, auprès de toutes les associations œuvrant au BF et

ALLER PLUS LOIN : la réalisation de projets de développement communs entrepris par des associations adhérentes et Rechercher des Fonds pour ces projets communs.

Les statuts de cette future association sont en ligne sur le site du Collectif BF

Ils ont été rédigés avec l'appui de 10 personnes des associations membres

Ces statuts ne sont pas parfaits, mais ils existent ! Ils intègrent les règles des pouvoirs publics d'une part et les règles de bonne gouvernance, de transparence, de recevabilité (rendre compte aux donateurs, aux bénéficiaires etc.. qui doivent exister maintenant dans toute association

En clair :

- l'équilibre des pouvoirs et des contrôles de fonctionnement : fonctionnement **démocratique**, équilibre et **contre-pouvoirs**, répartition entre **décisionnel et exécutif**, **procédures** d'adhésion en tant que membres et perte de la qualité

- Evaluation et prévention des Risques : dans la **gestion financière**, pour éviter la dérive du projet associatif, dans la séparation des fonctions, les limites des pouvoirs
- Transparence et responsabilité des acteurs : **clarté des statuts, rapport de gestion, évaluation des résultats**, suivi des projets associatifs, place des bénéficiaires : définition et évaluation des projets associatifs
- Communication Interne & Externe : **Accessibilité** des documents aux acteurs internes et externes (recevabilité) , des statuts, des comptes rendus de décisions et de leur élaboration, **bilan moral & financier** annuels, prise de parole et **représentation**

QUESTIONS :

Le Collectif DAG Burkina continuera-t-il à exister une fois l'association créée.

Réponse : en principe oui, mais peu à peu, si l'association fonctionne bien, il n'aura plus sa raison d'être : la finalité du collectif se retrouvera à 100% dans la finalité de l'association

QUI PEUT ÊTRE MEMBRE DE L'ASSOCIATION ? Uniquement des associations constituées et ayant une existence et un projet au BF. Pas d'adhésion individuelle puisqu'il s'agit d'une association d'associations.

AXE DÉTERMINANT : si on sollicite des subventions : ce sera dans l'intérêt général sans exclusive. La finalité est de se présenter de façon unitaire auprès des bailleurs institutionnels, pour solliciter des co-financements liés à des projets précis : les acteurs pouvant être plusieurs associations stationnées dans des départements français différents.

EXPLICATIONS DES SCHÉMAS :

On trouvera en annexe les explications correspondant aux schémas présentés.

QUE FAIRE POUR ADHÉRER à C.A.S.E BURKINA ?

Il est évident que cette décision est du ressort de chaque CA des A.S.I adhérentes au Collectif DAG BURKINA.

Il faut d'abord télécharger sur le site DAG les statuts et les Règlements intérieurs (RI de CASE et RI des GPAS) et mener un large débat autour de ces textes au sein du CA.

L'adhésion est totalement libre. Il faut que chaque ASI y voie son intérêt : ce qu'elle peut retirer de son engagement dans cette structure.

Il faut que chaque ASI ait envie de partager son savoir-faire avec d'autres et se rende compte que $2 + 2 = 6$, c'est à dire que l'effet de synergie des ressources et de complémentarité des compétences permet de faire des actions qui nous sont impossibles en restant seuls : notamment , mener des projets de développement intégré alliant des actions de Santé, d'Education, de promotion de l'agriculture, d'AGR, d'accès à l'eau potable, etc....sur un territoire donné, ou au contraire (cas de MORINGA) des actions sectorielles sur une plus grande envergure.

Nous sommes tous invités à remplir le formulaire (annexe des statuts) et l'envoyer à Jacqueline PESTRE entre le 1^{er}/01/2011 et le 31/03/2011.

3° point de l'ordre du jour : Présentation d'une série de 5 questions à présenter à Mr L'Ambassadeur du BF en France le 30/10 à CARPENTRAS

L'exposé a été fait à partir d'un document élaboré par René BILLAZ et Hubert NICOLAS.

Les ASI présentes ont fait un certain nombre de remarques, notamment que les 3 dernières leur semblaient plus pertinentes.

-a été ajoutée la question du coût excessif des visas, surtout lorsque nous nous déplaçons en groupe

-a été soulevée la question de l'obtention d'un visa auprès de l'ambassade de France au BF (facilitation des formalités) lorsque le candidat burkinabé sollicite un stage officiellement reconnu et qu'il est soutenu par une association membre du Collectif. Peut-on faire cette démarche auprès de l'ambassade de France ?

-la question du Co-développement soulève celle de la liste des associations de Burkinabé en France : il semble que cela existe sur Internet.

-il semble aussi que l'on peut connaître facilement sur le site de l'ambassade les avantages qui sont consentis aux associations à but non lucratif qui oeuvrent au BF, en matière d'importation de matériel pour leur programme de développement

Les personnes suivantes sont désignées pour représenter le collectif BF le 30/10 :
René BILLAZ/Hubert NICOLAS/Gérard COSSAVELLA/ Claudine ROUBI/Thierry SIMPORÉ/Guy RICHARD

Le document envoyé au Consul de Marseille le 19/10 se trouve en annexe du présent CR, avec la mention de « pouvoir faire un choix entre ces 5 axes de réflexions-questions »

NB : H. Nicolas souhaite (mais c'est un gros travail) transformer le listing des adhérents à DAG (entrée par départements français) en un listing dont l'entrée serait la THÉMATIQUE PRINCIPALE d'intervention des ASI au BURKINA (Santé/éducation/Social/agriculture, accès à l'eau potable, prévention VIH/sida, Parrainage etc...)

4° point à l'OdJ : Projet MORINGA

Ce paragraphe est rédigé par René Billaz, à la suite de l'AG de Microfel, qui a eu lieu le 26 novembre, au cours de laquelle a été approuvé le projet d' « APPUI A LA CULTURE DU MORINGA AU BURKINA FASO », cofinancé en 2010 par le CG 30 et plusieurs ASI (Microfel, Solidarité Ardèche Burkina, Res Publica et AVSF) à hauteur respectivement de 5.000 et 10.000 Euros.

Le financement du CG 30 à Microfel permet de réaliser des actions complémentaires à celles des ASI, dans trois domaines :

- Communication et veille technologique
- Réalisations et expérimentations
- Développement

On trouvera en annexe le détail des actions et le montant des financements du CG 30.

Elles permettent de mutualiser les connaissances dont disposent les ASI et de les comparer aux références disponibles par ailleurs, particulièrement en ce qui concerne les conditions de plantation, le contrôle des ravageurs, le séchage des feuilles et la commercialisation. Un atelier de mutualisation des connaissances aura lieu courant 2011 au Burkina Faso. Les travaux d'enquête et de restitution sont confiés à l'ARFA (Association pour la recherche et la formation en agro-écologie), ONG basée à Fada N'Gourma et qui dispose de sérieuses références en la matière.

D'autres ASI du Collectif ayant contribué au développement du Moringa oleifera pourront être associés à ces travaux. Il s'agit actuellement de :

- Terre des Enfants, Kouminto et Badeya Nasso dans le Gard
- Amitiés Cruas-Zidré ; Assolidafrica ; Burkinamitié ; Terre et Humanisme en Ardèche
- Teriya Amitié dans le Rhône
- Village fleur de vie et Entraide Burkina dans le Var

Le CG 30 envisage de renouveler en 2011 son aide financière aux ASI, une poursuite de son appui à ces activités serait alors possible.

5° point à l'OdJ : Cuiseurs autonomes développés par l'association KOUMINTO

Tout un chacun est invité à se rendre sur le site du collectif pour y trouver les fiches techniques et tous les renseignements

6° : Intervention de Mme Léontine SAWADOGO – Association ARFA- (Association pour la recherche et la formation en agro-écologie) basée à FADA

Sa mission : contribuer au maintien et à la promotion d'un environnement sain et productif par la création, avec l'engagement des communautés villageoises, d'une agriculture nouvelle basée sur l'agro-écologie

- activités de promotion des filières agricoles et pastorales : production maraîchère, certification du sésame biologique et exportation en Europe, conseil en gestion des exploitations
- Promotion et production de fumure organique

-Lutte anti-érosive (défense et restauration des sols) : cordons pierreux ,bandes enherbées, haies vives...
agro-foresterie : association cultures végétales/élevage / arboriculture
-Education environnementale, et alphabétisation des adultes
-approvisionnement en eau potable et eau agricole
-maraîchage écologique,

Les axes stratégiques de mise en œuvre s'appuient sur :

-le genre et le développement : reconnaissance du travail des femmes dans le développement
-Recherche/action dans la ferme agro-écologique et en milieu paysan
-Formations techniques et civiques des agriculteurs
-promotion des produits issus de l'agriculture biologique avec encadrement et certification, appui au stockage et commercialisation

Mme SAWADOGO Léontine peut se tenir à disposition des ASI qui souhaiteraient s'orienter dans cette voie : <arfa@fasonet.bf>

7° point à l'OdJ : La Santé à l'Ecole primaire : dépistage précoce-projet initié par plusieurs ASI dans la boucle du MOUHOUN.

J.PESTRE présente une réflexion sur un projet qui pourrait être initié par plusieurs ASI du collectif qui travaillent déjà dans cette région, après pris contact avec les responsables de l'enseignement et de la santé de la région de la Boucle du MOuhoun
Cette idée provient d'un constat qu'il n'existe pas de médecine scolaire à l'entrée du primaire, et qu'en conséquence le dépistage précoce de certaines affections permettrait de les dépister (malnutritions, déficit auditif et visuel, infections parasitaire, séquelles de maladie infantiles etc..) voire de les traiter pour permettre aux enfants, ensuite, de suivre une scolarité dans de meilleures conditions.
-Il y aurait 7 médecins généralistes travaillant au sein des ASI, qui seraient prêts à se mobiliser pour réfléchir au montage d'un tel projet.

-Une très large discussion s'est engagée portant sur :

*y a-t-il une demande ? de qui ? des autorités de la Direction Régionale de la Santé ? des autorités de l'éducation de base, des Majors ?

- Faudrait-il doter les majors dans les CSBS d'un kit spécifique, faudrait-il les inciter financièrement pour accomplir un travail énorme (compte tenu du nombre d'élèves/classe) ?
- Les opinions étaient assez divergentes, et ce qui en est ressorti : une étude des besoins reste à réaliser pour dimensionner le projet, savoir par quel bout le prendre .Cela aboutirait à une étude de faisabilité chiffrée en ressources humaines et financières, et un accent devrait être mis sur le méthode et sur la formation du personnel chargé de le mettre en œuvre.

Brève synthèse de la journée qui fût très dense.

PROCHAINE REUNION DU COLLECTIF CRUAS IX : 19 Mars 2011

Hubert Nicolas, René Billaz

ANNEXES

**CASE BURKINA : EXPLICATIONS DES SCHÉMAS
QUESTIONS A POSER A L'AMBASSADEUR DU BURKINA FASO EN France
ACTIVITES PREVUES AU TITRE DU PROJET MORINGA**